Document generated on 07/14/2025 8:55 p.m.

Laval théologique et philosophique

# Pascal et la liberté d'indifférence

Lane M. Heller

Volume 32, Number 1, 1976

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1020512ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1020512ar

See table of contents

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)
1703-8804 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Heller, L. M. (1976). Pascal et la liberté d'indifférence. *Laval théologique et philosophique*, *32*(1), 85–89. https://doi.org/10.7202/1020512ar

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1976

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# PASCAL ET LA *LIBERTÉ D'INDIFFÉRENCE*

Lane M. HELLER

DANS une des notations marginales sur les feuilles contenant le célèbre pari pascalien, le lecteur bute contre le mot *indifférent* qui, de toute évidence, n'est pas employé dans son sens courant. Voici le début du texte en question :

> Il est faux que nous soyons dignes que les autres nous aiment. Il est injuste que nous le voulions. Si nous naissions raisonnables et indifférents, et connaissant nous et les autres, nous ne donnerions point cette inclination à notre volonté. Nous naissons pourtant avec elle, nous naissons donc injustes (L. 421)[1].

Nous ne sommes pas dignes que les autres nous aiment et il n'est pas juste de le vouloir. Comme Pascal le dit ailleurs, « Il est injuste qu'on s'attache à moi » (L. 396), car enfin « Il faut n'aimer que Dieu et ne haïr que soi » (L. 373 ; voir aussi L. 618). Pour expliquer notre injustice à cet égard, Pascal formule une proposition hypothétique qui évoque un état de l'homme où il était « raisonnable et indifférent, se connaissant et les autres », c'est-à-dire celui d'Adam et Ève avant de succomber aux tentations du Diable. L'homme et la femme naissaient *justes* dans le jardin d'Éden et ne donnaient point cette inclination *injuste* à leur volonté. Après le péché d'origine, c'est tout autre chose et à la fin du fragment nous lisons : « La volonté est donc dépravée [...] Nous naissons donc injustes et dépravés » (L. 421). Ainsi le fragment tourne sur les deux états de l'homme, mais que veut dire le mot *indifférent* là-dedans ? On cherche en vain une explication dans les éditions et dans les études innombrables consacrées à l'œuvre de Pascal[2]. Nous voyons dans ce mot une allusion à la *liberté*

1. Nous citons d'après PASCAL, *Oeuvres complètes*, éd. L. Lafuma (Paris : Éditions du Seuil, 1963) en indiquant le numéro d'ordre des pensées et pour d'autres textes, la page du volume. Nous renonçons à commenter ce très riche fragment tout entier, fragment qui se rattache à quelques-uns des thèmes les plus profonds de l'Apologie. Il s'agit ici d'en éclairer seulement les premières lignes, indispensables pour la compréhension d'un aspect important de l'anthropologie pascalienne, à savoir : cet amour-propre tant vilipendé dans les *Pensées*.

2. Georges BRUNET écrit deux pages sur notre texte (L. 421) sans toutefois mentionner le mot *indifférent* dans son livre *Le Pari de Pascal* (Paris : Desclée de Brouwer, 1956), pp. 105–107. Il y a évidemment de nombreux commentaires sur l'indifférence religieuse des libertins telle que Pascal l'a présentée dans les *Pensées*. Nous espérons parler ailleurs de ce qu'on pourrait appeler avec saint François de Sales, « la très sainte indifférence » chez Pascal.

*d'indifférence*, terme engageant une notion qui informe toute l'Apologie et qui fonde la conception chrétienne de l'homme, celle des deux états. C'est le sens et la portée du terme *liberté d'indifférence* que nous cherchons à dégager dans ces pages.

Jouissant de la justice originelle, l'homme est raisonnable, indifférent et possesseur de cette connaissance de soi tant prônée par les spirituels chrétiens. Qu'est-ce à dire, indifférent? L'homme avant la chute naît le « cœur plein d'équité et de justice » (L. 978, p. 636), sachant distinguer le bien du mal et capable aussi de choisir librement l'un ou l'autre. Ironiquement c'est en recherchant ce que Pascal appellera dans une pensée-phrase « L'intelligence des mots de bien et de mal » (L. 473), promise traîtreusement par le Diable, c'est en goûtant du fruit de l'arbre de la connaissance malgré l'interdiction expresse de Dieu, que l'homme tombe de l'état de justice originelle dans cet état d'obscurité où grâce à l'Évangile et aux Saintes Écritures, on peut effectivement savoir la différence entre le bien et le mal, mais à cause de la dépravation de sa volonté, il ne peut plus choisir librement le bien.

Il s'agit dans tout cela de la notion théologique de la liberté qui selon la doctrine port-royaliste comporte trois espèces: celle d'Adam avant la chute, celle d'Adam après la chute, et celle des justes. Il suffit de citer Saint-Cyran pour entendre la définition de la première espèce, c'est-à-dire, « La liberté d'Adam [qui] le mettait dans une heureuse indifférence qui le rendait capable de faire le bien ou le mal selon qu'il voulait »[3]. C'est cette liberté d'indifférence que Pascal invoque allusivement en parlant de l'homme qui ne chercherait pas à se faire aimer par les autres s'il naissait raisonnable et indifférent.

Pour vérifier le sens précis de ce terme reportons-nous aux *Écrits sur la grâce*, ces fragments qui fournissent comme les clés des *Pensées*, et qui font de plus en plus souvent l'objet de commentaires érudits de la part des historiens de Pascal[4]. Les trois espèces de liberté distinguées par Saint-Cyran se retrouvent plus ou moins explicitement mentionnées dans certains passages des *Écrits sur la grâce*. Dans le « Deuxième écrit », en parlant de la justice originelle de l'homme, Pascal dit que Dieu créa Adam « juste, sain, fort... avec le libre arbitre, également flexible au bien et au mal » (p. 317), c'est-à-dire, jouissant de la liberté d'indifférence. Adam savait distinguer le bien du mal et pouvait, grâce à sa liberté, choisir le bien. Pascal emploie le mot même quand il dit qu'avant la chute, la volonté d'Adam était « indifférente pour le bien et le mal » (p. 317). Voilà le premier état de l'homme. Qu'en est-il du second état, celui dans lequel

3. Dans un opuscule intitulé « De la grâce de Jésus-Christ, de la liberté chrétienne et de la justification » et que M. ORCIBAL appelle « un des plus importants et des plus beaux de Saint-Cyran » (p. 233), on lit: « Pour entendre la liberté chrétienne, il faut savoir qu'il y a trois sortes de libertés, l'une avant le péché qui était en Adam, l'autre après le péché qui est dans tous les pécheurs païens ou chrétiens, l'autre qui est dans les justes qui vivent bien et par l'esprit de Dieu. La liberté d'Adam le mettait dans une heureuse indifférence qui le rendait capable de faire le bien ou le mal selon qu'il voulait » (p. 235). Les deux citations sont tirées de Jean ORCIBAL, *Les Origines du jansénisme: V. La spiritualité de Saint-Cyran avec ses écrits de piété inédits* (Paris: Vrin, 1962), 541 p.

4. M. Jean MESNARD dit à ce sujet que les *Écrits sur la grâce*, peu étudiés, sont pourtant « l'une des clefs de toute l'œuvre de Pascal » (*Pascal*, Paris: Hatier, 1951, p. 105). Voir l'excellente étude des *Écrits* dans Jan Miel, *Pascal and Theology* (Baltimore/London: The Johns Hopkins Press, 1969), pp. 64–107. L'auteur touche à la liberté d'indifférence aux pages 26, 52, 58-59 et 146.

vivent les hommes déchus? Après la chute, dit Pascal, « le libre arbitre est demeuré flexible au bien et au mal, mais avec cette différence qu'au lieu qu'en Adam il n'avait aucun chatouillement au mal et qu'il suffisait de connaître le bien pour s'y pouvoir porter, maintenant il a une suavité et une délectation si puissante dans le mal, par la concupiscence qu'infailliblement il s'y porte de lui-même comme à son bien et qu'il le choisit volontairement et très librement et avec joie comme l'objet où il sent sa béatitude » (pp. 317-318). Notez que même après la chute, l'homme *connaît* le bien (il *sait* par conséquent le distinguer du mal), mais ne peut s'y porter librement à cause des biens de la concupiscence.

Dans le « Troisième Écrit », Pascal résume ainsi l'essentiel de ce qu'on vient de voir :

> Voilà en quelque sorte une image des deux libertés : la première qui était dans Adam était prochainement indifférente aux opposites sans être liée ni d'un côté ni d'autre ; mais, depuis qu'elle est tombée dans les liens de la concupiscence, elle est maintenant hors d'état de se porter à Dieu, si ce n'est que le lien de sa grâce le tirant avec plus de force, rompe ceux de la cupidité, et lui fasse dire : « Seigneur, vous avez rompu mes liens » [Ps cxv, 16]. (p. 332).

On voit là une allusion nette à la troisième espèce de liberté, celle des justes, car si l'homme est libéré des liens de la cupidité (concupiscence) par le lien de la grâce divine, il jouit à ce moment de cette liberté des justes qui lui permet de choisir le bien. Mais la première liberté qui était dans Adam, celle qui était « prochainement indifférente aux opposites sans être liée ni d'un côté ni d'autre » et capable de choisir *librement* le bien, est perdue à tout jamais. Il ne saurait être question, selon Pascal, de recouvrer cette liberté d'indifférence. Il est clair que la grâce divine ne dégage pas totalement la volonté de la concupiscence ; elle l'attire plutôt infailliblement du côté du bien[5]. Pascal le dit dans la conclusion du passage que nous citons :

> De sorte que, pour finir cette comparaison, comme cet homme ne serait pas remis en sa liberté par ses chaînes contraires, et qu'il ne pourrait l'être que par le brisement de ses chaînes, ainsi l'homme ne peut pas être remis dans l'indifférence par l'égalité de ses convoitises contraires, et ne pourrait l'être que par la délivrance de ses deux convoitises : si bien que comme l'homme n'est jamais délivré en cette vie de toute la concupiscence, il est clair par ces principes qu'il ne peut rentrer dans cette indifférence prochaine de sa première condition. *Hoc non est amplius in viribus*, etc. (p. 333)[6].

L'image et la comparaison auxquelles il est fait allusion concernent une tentative de réfutation par apologue (telle qu'on en trouve par exemple dans les *Lettres provinciales* où Pascal déplore les différents « avis » qui divisent l'Église [voir Lettre

5. Nous sommes obligés par les besoins de notre étude de la liberté d'indifférence de négliger des questions connexes d'une grande importance. Le lecteur se reportera aux *Écrits* pour saisir l'ensemble de l'économie de la grâce selon Pascal. Cela dépasse largement les limites de ces pages.

6. L'incipit d'un passage latin renvoie à saint Augustin chez qui on trouve les éléments de la théorie des trois libertés. D'ailleurs Pascal et les port-royalistes suivent le Docteur de la Grâce en tout ceci. Dans son monumental *Pascal et Saint Augustin* (Paris : Armand Colin, 1970), p. 350, n. 54, M. Ph. SELLIER donne comme source de ce texte : « Non est hoc omnino in viribus liberi arbitrii, quales nunc sunt. » (AUGUSTIN, *De dono persev.*, 7, n. 13). Ce texte augustinien est repris plusieurs fois dans les *Écrits*. À cause des variantes de la version pascalienne du texte, Sellier estime qu'il le cite de mémoire. Sellier ne discute pas la question de la liberté d'indifférence sauf incidemment à la page 346.

2]), d'une conception de la liberté défendue par les molinistes, communément appelée « théorie de l'équilibre ». Selon les disciples de Molina le libre arbitre signifie essentiellement pouvoir de se déterminer en deux directions opposées (*potestas ad opposita*, disaient les scolastiques), c'est-à-dire pour être réellement libre, l'homme doit avoir une *égale* puissance au bien et au mal. Répondant aux augustiniens qui croyaient que « C'est une nécessité que nous opérions selon ce qui nous délecte davantage » (p. 332), c'est-à-dire que l'homme déchu soit infailliblement « délecté » davantage par le mal à cause de la concupiscence qui l'entraîne de ce côté-là, les molinistes plus optimistes et au fond pélagiens, prétendent, rapporte Pascal, que si les délectations sont égales de la part de l'esprit et de la part de la chair, l'homme recouvrera ses « premières indifférences [la liberté d'indifférence] et son premier équilibre et qu'il sera en cet état aussi libre de choisir les opposés qui le délectent également, qu'Adam était libre de s'y porter quand il ne sentait aucune délectation » (p. 332).

Dans la perspective augustinienne et port-royaliste, l'erreur d'une telle théorie n'est pas difficile à voir : la liberté d'indifférence appartient au seul Adam d'avant la chute. D'ailleurs si les délectations sont égales, comment l'homme choisira-t-il *librement* le bien qu'il connaît ?[7] C'est en répondant à cette théorie erronnée que Pascal invente l'apologue où il y a un homme entre deux amis qui l'appellent. Nous ne suivrons pas les péripéties de ce drame de l'homme écartelé entre la grâce et la concupiscence, car les conclusions déjà annoncées en sont le dénouement : le protagoniste ne sera véritablement libéré qu'en brisant les chaînes qui le lient (ce qui est impossible, car la concupiscence ne meurt qu'avec l'homme) ; il ne peut donc « rentrer dans cette indifférence prochaine de sa première condition » (p. 333)[8].

Les textes que nous avons cités et le désaccord avec les molinistes montrent la grande importance de la notion de liberté dans la théologie pascalienne. Si Pascal prend à partie molinistes et calvinistes dans les *Écrits sur la grâce* au sujet des trois libertés et s'il dénonce, selon lui, leurs erreurs d'interprétation de ce point de doctrine solidement appuyé sur la Tradition (incarnée par saint Augustin), c'est qu'il y va de notre « unique nécessaire » (L. 270). Le fragment cité au début de cette note concerne au fond la conception pascalienne de l'homme et de son salut. La véritable conversion du cœur vers laquelle l'Apologie veut acheminer le lecteur implique une profonde réorientation : il faut tendre vers l'Ordre qui consiste à s'oublier et les autres pour

7. Se joignant aux jansénistes, les thomistes d'orthodoxie irréprochables dénoncent l'erreur des molinistes en signalant que le péché d'origine contredit carrément la théorie de l'équilibre. M. Jean ORCIBAL montre que Gibieuf (à la suite de Bérulle) et Jansénius sont très hostiles à la « liberté d'indifférence » chez l'homme déchu et tous deux cherchent à faire condamner cette notion avec le reste du molinisme. Voir son article, « Néo-platonisme et jansénisme : du *De libertate* du P. Gibieuf à l'*Augustinus* », *Analecta Gregoriana*, 71 (1954), pp. 33–57.

8. M. MIEL indique aussi que la liberté d'indifférence ne saurait exister dans l'état actuel de l'homme (*op. cit.*, p. 99). Il appelle l'apologue inventé par Pascal tantôt « metaphor » (p. 99), tantôt « simile » (p. 103). Michel LE GUERN dans son *L'image dans l'œuvre de Pascal* (Paris : Armand Colin, 1969), p. 43, appelle cette comparaison un « raisonnement par analogie à partir de l'image ». Il s'agit de cette même comparaison de l'homme tiraillé par deux amis aux pages suivantes du livre de Le Guern : pp. 199-200, 217-218, 220, 234, et 253 n. 19.

embrasser Dieu. « Oubli du monde et de tout, hormis Dieu » dit Pascal dans le « Mémorial » (p. 618). Il faut s'efforcer de regagner le Paradis Perdu où l'homme était « raisonnable et indifférent ». Mais l'apologiste sait bien que le salut ne viendra que quand Dieu inclinera le cœur à croire (L. 380), quand il enverra sa grâce au chrétien fidèle. À ce moment-là, le pécheur prend sa place parmi les justes de ce monde. C'est un nouvel homme, qui, tant que Dieu lui envoie ses grâces, jouit de la liberté des enfants de Dieu, fac-similé — ressemblant à s'y tromper — de la liberté d'indifférence adamique. Grâce à l'intervention du Second Adam qui répare la faute du Premier, l'homme justifié retrouve sa place privilégiée auprès de Dieu.